



Pour citer cet article :

**André (Yvonne), Rapport concernant
l'Ecole de préservation de Clermont
(17 août 1936-5 janvier 1937), 1937, 84 p.,
p. 14-21.**



~~et il résulte de cet état de choses des conflits d'autorité, des interventions maladroites~~ qui sont particulièrement pénibles et difficiles à régler.

PERSONNEL DE SURVEILLANCE

La question du personnel de surveillance est de toutes la plus épineuse. C'est de toute évidence un personnel médiocre, inadapté, parfois incapable, mais avant toute autre chose, c'est un personnel "insatisfait".

- d'abord pour des causes d'ordre moral.

C'est un personnel "pénitentiaire", dont une grande partie a été, avant d'être nommé, à l'École de Préservation, dans des Centrales ou dans des prisons où la discipline est facile, où l'absence d'initiative est presque une qualité. A Clermont, le rôle de surveillance est double (devrait se doubler) d'un rôle plus nuancé de collaboratrice des éducateurs, demandant un certain doigté, et peut-être même une sorte de don de sympathie. Beaucoup sentent confusément leur insuffisance, et leur réaction est de dire: "ce n'est pas pour faire ce métier là que nous sommes entrés dans l'administration pénitentiaire" Tout adoucissement dans la discipline (qui complique leur tâche individuelle) leur paraît une injure personnelle; toute manifestation d'humanité est pour elles la marque d'un fléchissement d'autorité. Certaines sont débordées, elles deviennent trop indulgentes par crainte des pupilles, par lâcheté devant les supérieurs. D'autres n'attendent qu'une occasion pour se "venger" des pupilles par des rapports insidieux. C'est un personnel qui ne réagit plus qu'affectivement par ce qu'il ne comprend pas ou ne veut pas comprendre sa tâche. C'est un personnel qui souffre de se sentir inférieur ou différent de ce qu'on attend de lui. ~~Les causes d'ordre matériel de son mécontentement sont peut-être~~

Les causes d'ordre matériel de son mécontentement sont peut-être plus graves encore:

Les logements: a) Toutes les monitrices sont logées dans l'école et les locaux souvent exigus qui leurs sont réservés sont bien entendu aussi inconfortables que le reste de l'établissement. Il n'y a pas d'électricité, il n'y a même pas toujours le gaz. L'eau et l'écoulement d'eau sont encore considérés comme un luxe. Il n'y a évidemment pas de salle de réunion pour les célibataires et on chercherait en vain le plus petit coin de jardin pouvant être mis à leur disposition.

b) Le fait de demeurer à l'intérieur de la maison implique les deux conséquences suivantes;

1^o les monitrices ne sont jamais tranquilles, on peut venir les chercher à n'importe quelle heure; elles ne peuvent recevoir qui elles veulent sans s'exposer parfois à d'odieux racontars. Leur vie privée est livrée aux plus malveillantes critiques; à peine peuvent-elles librement chanter chez-elles si l'envie les prend de faire - mais l'atmosphère est assez hostile pour leur en enlever tout désir.

2^o Elles ne peuvent s'absenter ne fût-ce qu'une heure en dehors de leur service sans que leur sortie soit officiellement mais rigoureusement contrôlée. Si elles ou leurs enfants veulent aller le soir au cinéma ou chez des amis; elles doivent être munies d'une autorisation signée du directeur; la contrainte est réelle et de tous les instants; elle nous semble, quant à nous, odieuse et inadmissible.

Les horaires sont insensés. L'application de la semaine de 48 heures n'a jamais été envisagée. Les monitrices font en plus de leurs 8 heures de travail quotidien dix gardes de nuit par mois dans les dortoirs ^{ou} ~~et~~ aux cellules.

On nous a déclaré qu'elles avaient un lit, qu'elles dormaient et que ce n'était pas du travail. Il est exact qu'elles ont un lit, mais il est plus douteux qu'elles dorment régulièrement; la disposition de la chambre de garde est telle que les monitrices consciencieuses, qui ne peuvent rien voir de ce qui se passe dans le dortoir, sont certaines nuit sur le qui-vive et à l'affût du moindre bruit. Au surplus ces gardes ne totalisent pas moins de 100 heures de présence supplémentaire par mois et personne ne pourra contester que pour une monitrice mariée ou mère de famille cela ne soit un réel obstacle à une vie familiale régulière.

Les heures de travail quotidien sont réparties d'une façon anarchique. La monitrice apprend la veille au soir que de 7 h à 10 h, par exemple, elle devra être présente le lendemain; puis de 12 h à 14 h; puis de 17 h à 20 h; le jour suivant elle sera occupée de 9 h à 12 h, de 15 h à 20 h, une autre fois elle sera libre de 10 h à 11 h, de 18 h à 19 heures. Ses heures de repas, ses heures de détente, sont donc irrégulières, parfois elle a juste le temps d'aller chez elle et d'en revenir. Cela doit créer pour celles qui sont mariées une singulière atmosphère conjugale.

LES CONGES Mais au moins, les congés hebdomadaires sont-ils réguliers? Pas même. L'effectif est tellement réduit que si deux monitrices sont malades en même temps, les congés sont supprimés. A la fin de l'année 1936 où nous avons eu de nombreuses gripes, et des maladies de longue durée, les monitrices ont été trois semaines sans prendre le moindre repos. Il en résultait...

il en résultait un état de mauvaise humeur légitime, mais combien regrettable.

Quant aux congés annuels, ils avaient été donnés, en 1936 d'une façon irrégulière, qu'en fin d'année, où en principe il n'y en a pas de prévus, nous en avons eu constamment deux ou trois. Nous n'aurions quant à nous jamais voulu prendre la responsabilité de faire perdre, à des monitrices fatiguées, le repos annuel ^{est} qui pour elles est un droit.

Si nous avons cru devoir exposer si longuement la question des horaires, c'est qu'elle nous paraît particulièrement grave et actuelle au moment où dans les organisations privées il n'est question que de semaine de 40 heures.

Nous pensons au surplus que jamais on ne pourra obtenir d'effort réel d'un personnel dont les heures de présence sont beaucoup trop nombreuses et qui ne dispose pas d'heures de détente régulières. Il ne se donnera jamais à une tâche, qui, nous n'en doutons pas, est dure, s'il n'a jamais l'impression que "la journée est finie". A l'Ecole de Préservation, la journée n'est jamais finie; si on a eu une difficulté, on retrouve son agacement tout neuf, quand au bout d'une heure ou deux on doit reprendre sa tâche. Sauf dans certains services spécialisés qui peuvent nécessiter une interruption de présence, les heures de travail devraient être continues. Pourquoi n'existe-t-il pas des équipes se remplaçant automatiquement? Cela nécessiterait peut-être l'organisation d'une cantine mais il en existe ailleurs et cela ne constitue pas un obstacle réel. On ne peut en tout cas exiger beaucoup d'un personnel pour lequel l'administration a si peu d'égards.

Ce mécontentement que nous avons cherché à expliquer ne suffit cependant pas à justifier toutes les défaillances que nous avons été amenée à constater. Ici, cependant, une trop grande généralisation serait peu conforme à la vérité, les faits que nous reprocherons dans les paragraphes qui suivront, à la plus grande partie du personnel, ne sont pas imputables à sa totalité; dans certains ateliers, aux cellules, dans quelques services généraux nous pourrions citer au contraire le cas de monitrices ayant un constant souci de compréhension et faisant de très méritoires efforts, le plus souvent, il faut le dire, couronnés de succès.

INAPTITUDE

Trop souvent nous avons constaté chez le personnel de surveillance:

-un niveau intellectuel tellement bas que la rédaction d'un simple rapport d'infraction devient pour certaines monitrices un travail disproportionné avec sa difficulté réelle. Ni l'orthographe ni les lois de la plus élémentaire syntaxe n'y sont respectées; la pauvreté et l'impropriété du vocabulaire sont telles que la pensée se trouve constamment trahie - nous avons vu de lourdes fautes présentées comme des peccadilles et vice-versa. La culture et presque l'éducation de quelques pupilles sont indiscutablement très supérieures à celle de certaines surveillantes, ce qui est au moins regrettable. La première conséquence de cette déficience est:

-le manque de prestige qui est, en outre, encore augmenté par le fait que peu de monitrices savent se tenir à leur place, ou bien elles ont une attitude d'une dignité maladroite et

hostile, ou bien elles sont d'une familiarité déplacée qui nuit beaucoup à leur autorité. Très peu savent garder un juste milieu qui donnerait automatiquement aux yeux des pupilles une grande valeur à leurs observations. Le surmenage dont nous avons parlé plus haut leur enlève également la sérénité nécessaire pour juger équitablement. Trop souvent elles s'irritent, se laisse^{nt} aller à employer des expressions grossières, punissent au hasard ou suivant leurs préférences.

- là nous abordons la question délicate de leur impartialité; peu sont capables de ne pas prendre partie, de considérer objectivement les choses. (I)

(I) On n'hésite pas à raconter que certaines monitrices se serviraient des pupilles pour assouvir des vengeances personnelles contre des collègues; d'autres favoriseraient des achats clandestins des correspondances.....Ce sont heureusement des cas exceptionnels et si, pendant notre séjour à Clermont nous avons soupçonné des faits de cet ordre nous n'avons jamais eu de preuves suffisantes, étant donné la gravité des accusations nous permettant d'intervenir.

SOUS LE SIGNE DE LA LACHETE

Un défaut dangereux et malgré tout habituel de ce personnel est la lâcheté. Nous voulons bien admettre que le métier de moniteur n'est pas dépourvu de tous risques, mais de là à craindre la mutinerie et l'attentat comme nous l'avons vu faire presque quotidiennement, il y a un monde. La maladresse même avec laquelle on prend certaines trop apparentes précautions, le retentissement que l'on donne à des révoltes isolées loin de créer une intimidation salutaire encouragerait plutôt les mauvaises têtes à se révéler. Elles se sentent

fortes puisqu'on les craint -la façon même de présenter certains faits n'est pas sans danger: un gardien ayant été appelé à lutter avec une pupille, qui au moment du coucher, s'était enfuie de sa cellule pour aller dire bonjour à son amie également en cellule, avait dans l'inévitable bagarre reçu quelques coups d'ongle, il en résultait d'insignifiantes égratignures, on en avait conclu que la pupille avait attaqué le gardien pour lui faire un "mauvais coup". L'histoire se propageait ainsi dans la maison jusqu'à ce que nous y ayons mis bon ordre.

Alors que les rapports pleuvent sur les pupilles inoffensives, les vraies mauvaises têtes viennent rarement au prétoire. C'est dans le fait suivant que nous verrons l'illogisme d'un personnel qui, par ailleurs, réclame de sévères punitions. Malgré notre ordre, une pupille M.J.B.57. ~~xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx~~ ~~xxxxx~~ extrêmement robuste, qui avait été l'origine d'incidents bruyant à l'infirmerie, n'a pas été conduite en cellule, parce que ni les gardiens ni les surveillants ne voulaient risquer "d'attraper un mauvais coup". On se doute du résultat M.J.B.57 a accumulé un nombre si considérable de bêtises (heureusement peu graves), que nous avons dû la raisonner très longuement pour lui expliquer que ce n'était pas la crainte mais la bienveillance qui avait fait adoucir sa punition et qu'elle devrait en être reconnaissante au lieu d'en profiter maladroitement. Nous avons obtenu vis-à-vis d'elle un résultat probablement passager.

sur lequel il y a peu d'illusions à se faire. Nous avons dû trop souvent employer une diplomatie analogue en raison de la carence du personnel. La brutalité envers les faibles, la fuite devant les forts voilà ce que nous avons été appelée fréquemment à constater. Il existe dans un service de malades agités où nous avons fait fonction d'assistante, deux gardiens dont l'aspect physique seul donne à réfléchir aux aliénés les plus violents tant ils ont été volontairement choisis grands, larges, redoutables. Ajout^{ons} que'ils n'interviennent que rarement et toujours avec une grande douceur. Nous avons souvent regretté que le choix qu'on fait des moniteurs s'inspire plus de leurs services militaires que de leurs aptitudes physique.

-
- l'étude du fond mental avec évaluation approximative du niveau intellectuel, l'exploration de la mémoire (verbal et visuel) de l'attention, du jugement, de l'affectivité.
 - la recherche des troubles de la sphère affective (dépression, anxiété, évolutifs).
 - la mise en évidence des perversions sexuelles.
 - les signes de tendances interprétatives et délirantes.